

PRÉCAIRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN LUTTE !

Nous, précaires de l'Éducation Nationale (AVS, AED...) sommes présent.e.s dans les écoles, collèges et lycées et sommes victimes d'inégalités que nous ne pouvons plus taire.

Nous sommes les seuls travailleurs de l'Éducation Nationale à être privé.e.s de la sécurité de l'emploi : CDD d'un an renouvelables 5 fois, CUI, CAE... A chaque fin d'année scolaire, la reconduction de nos contrats est incertaine et constitue souvent un moyen de pression dans l'exercice de notre travail.

Par ailleurs, la Ministre a accordé la prime REP et REP + à TOUS les agents de l'Éducation Nationale, à TOUS, sauf à nous. Elle a aussi accordé une prime de Noël en 2014, reconnaissant « l'engagement de TOUS ces personnels qui, au quotidien, contribuent au bon fonctionnement du système scolaire » dont nous sommes exclus. Une revalorisation salariale vient d'être annoncée pour TOUS, sauf pour nous.

Les dispositifs censés nous accompagner dans notre « réinsertion » professionnelle sont en pratique inexistantes, puisque ni notre travail, ni notre expérience ne sont reconnus. Combien d'entre nous se retrouvent au chômage quand prend fin leur contrat ?

Nous, les précaires de l'Éducation Nationale, servons aujourd'hui à tout : secrétaires, bras droit du CPE, agent.e.s de sécurité, assistant.e.s pédagogiques, administrateur.trice.s de réseau, conseiller.e.s d'orientation, conseiller.e.s en recherche de stage, psychologues, infirmier.e.s, assistant.e.s sociaux, assistant.e.s documentalistes, entre autres... Nous servons à tout et surtout à palier aux failles du système éducatif (manque de moyens, de formations, de personnels dans tous les domaines) ! Nous essuyons les injustices sociales qui frappent notre société : contrats précaires, dévalorisation progressive de notre « statut », logiques de management libéral, absence de reconnaissance.



PRÉCAIRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN LUTTE !

Nous, précaires de l'Éducation Nationale (AVS, AED...) sommes présent.e.s dans les écoles, collèges et lycées et sommes victimes d'inégalités que nous ne pouvons plus taire.

Nous sommes les seuls travailleurs de l'Éducation Nationale à être privé.e.s de la sécurité de l'emploi : CDD d'un an renouvelables 5 fois, CUI, CAE... A chaque fin d'année scolaire, la reconduction de nos contrats est incertaine et constitue souvent un moyen de pression dans l'exercice de notre travail.

Par ailleurs, la Ministre a accordé la prime REP et REP + à TOUS les agents de l'Éducation Nationale, à TOUS, sauf à nous. Elle a aussi accordé une prime de Noël en 2014, reconnaissant « l'engagement de TOUS ces personnels qui, au quotidien, contribuent au bon fonctionnement du système scolaire » dont nous sommes exclus. Une revalorisation salariale vient d'être annoncée pour TOUS, sauf pour nous.

Les dispositifs censés nous accompagner dans notre « réinsertion » professionnelle sont en pratique inexistantes, puisque ni notre travail, ni notre expérience ne sont reconnus. Combien d'entre nous se retrouvent au chômage quand prend fin leur contrat ?

Nous, les précaires de l'Éducation Nationale, servons aujourd'hui à tout : secrétaires, bras droit du CPE, agent.e.s de sécurité, assistant.e.s pédagogiques, administrateur.trice.s de réseau, conseiller.e.s d'orientation, conseiller.e.s en recherche de stage, psychologues, infirmier.e.s, assistant.e.s sociaux, assistant.e.s documentalistes, entre autres... Nous servons à tout et surtout à palier aux failles du système éducatif (manque de moyens, de formations, de personnels dans tous les domaines) ! Nous essuyons les injustices sociales qui frappent notre société : contrats précaires, dévalorisation progressive de notre « statut », logiques de management libéral, absence de reconnaissance.



Nous exigeons :

- une revalorisation salariale immédiate (les AED en internat ne sont payés que 3 heures de 22h à 7h00) et le droit aux diverses primes dues aux travailleurs de l'Éducation Nationale (REP, REP+, prime de Noël...) ainsi que le paiement des heures supplémentaires, respect des temps de pause ;
- la reconnaissance en tant que membres des équipes pédagogiques et éducatives ;
- une réelle valorisation de nos compétences, l'accès et le financement à des formations qualifiantes, à des VAE et le CAP DEAES de plein droit pour tous les personnels en poste ;
- la généralisation des contrats de trois ans, la possibilité de pérennisation de nos postes ;
- la pérennisation des AVS au sein des établissements, une distinction entre les métiers d'Aide à domicile, d'AVS et d'AMP et la non fusion des diplômes en un CAP fourre-tout ;
- le maintien des aides sociales pour les élèves (chèque-livres, BAFA, financement du permis B)
- la clarification des missions et « contrats » des Maîtres au pair, qui, selon les politiques d'établissement, peuvent devenir des AED non-déclarés ;
- nous exigeons pour tou.te.s les non-titulaires travaillant avec nous (agents territoriaux, contractuel.le.s, tou.te.s les stagiaires, étudiant.e.s en EAP, Maître au pair, animateur.trice.s périscolaires) une sécurité de l'emploi.

Aujourd'hui, nous nous mobilisons nationalement avec Bobigny, Aulnay, Sevrans, Marseille, Toulouse... et invitons tous les AED et AVS à se rassembler lors de la venue de la Ministre de l'Éducation Nationale aux

SALONS DE BLOSSAC DE POITIERS LE LUNDI 13 JUIN À PARTIR DE 18H00.

Pour toute information, question :

 precaires.en86@protonmail.com

 Mobilisation précaires Education Nationale 86

Nous exigeons :

- une revalorisation salariale immédiate (les AED en internat ne sont payés que 3 heures de 22h à 7h00) et le droit aux diverses primes dues aux travailleurs de l'Éducation Nationale (REP, REP+, prime de Noël...) ainsi que le paiement des heures supplémentaires, respect des temps de pause ;
- la reconnaissance en tant que membres des équipes pédagogiques et éducatives ;
- une réelle valorisation de nos compétences, l'accès et le financement à des formations qualifiantes, à des VAE et le CAP DEAES de plein droit pour tous les personnels en poste ;
- la généralisation des contrats de trois ans, la possibilité de pérennisation de nos postes ;
- la pérennisation des AVS au sein des établissements, une distinction entre les métiers d'Aide à domicile, d'AVS et d'EMP et la non fusion des diplômes en un CAP fourre-tout ;
- le maintien des aides sociales pour les élèves (chèque-livres, BAFA, financement du permis B)
- la clarification des missions et « contrats » des Maîtres au pair, qui, selon les politiques d'établissement, peuvent devenir des AED non-déclarés ;
- nous exigeons pour tou.te.s les non-titulaires travaillant avec nous (agents territoriaux, contractuel.le.s, tou.te.s les stagiaires, étudiant.e.s en EAP, Maître au pair, animateur.trice.s périscolaires) une sécurité de l'emploi.

Aujourd'hui, nous nous mobilisons nationalement avec Bobigny, Aulnay, Sevrans, Marseille, Toulouse... et invitons tous les AED et AVS à se rassembler lors de la venue de la Ministre de l'Éducation Nationale aux

SALONS DE BLOSSAC DE POITIERS LE LUNDI 13 JUIN À PARTIR DE 18H00.

Pour toute information, question :

 precaires.en86@protonmail.com

 Mobilisation précaires Education Nationale 86